



2015 / 5

Novembre 2015

Information périodique de la Municipalité

Hermenches informe

<http://www.hermenches.ch>

Sommaire :

- Mémento
- Conseil général
- Contes de Noël
- Distribution des sapins
- Fondue de Noël
- Fête villageoise de Noël
- Culte de la paroisse
- Crêpes party
- Elections communales générales 2016

Mémento

27 novembre (vendredi)	Raclette au battoir (Société de jeunesse)
28 novembre (samedi)	Activités sportives à Moudon (Société de jeunesse)
06 décembre (dimanche)	Contes de Noël au collège (Groupe animation)
11 décembre (vendredi)	Conseil général au collège
12 décembre (samedi)	Fondue de Noël au battoir et distribution des sapins
18 décembre (vendredi)	Fête de Noël villageoise au battoir
20 décembre (dimanche)	Culte de la paroisse, suivi d'un apéritif
06 février 2016 (dimanche)	Crêpe party de la Chandeleur (Groupe animation)
28 février 2016 (dimanche)	Elections générales des autorités communales

Rappel : le 1er mardi de chaque mois, une soirée « jeux de société » se tient au

Conseil général

Jeudi 11 décembre à 20h00

Il y sera traité des préavis suivants :

Préavis 6 / 2015 - Budget 2016

Préavis 7 / 2015 - Modification des statuts de l'AISMLE

Nous rappelons que toute personne peut assister au Conseil en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques.

Venez en auditeur ou faites-vous assermenter et participer aux décisions concernant votre commune.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet «hermenches.ch ». vous y trouverez les préavis ainsi que les différents règlements communaux.

Ouverture des bureaux communaux :

Greffe municipal, Contrôle des habitants :

mardi de 17h30 à 19h45 et jeudi de 08h30 à 12h00

021 905 63 70 / admin@hermenches.ch

Bourse communale :

sur rendez-vous au 079 695 30 76

bourse@hermenches.ch

Contes de Noël

Dimanche 6 décembre à 15h00 au collège

Spectacle conseillé pour les enfants dès 3 ans et jusqu'à 103 ans,
durée environ 50 minutes

Pour le bon déroulement du spectacle, la présence d'un adulte
accompagnant le/les enfants est souhaitée.

Un goûter gratuit et le verre de l'amitié vous sera proposé à la fin

Entrée libre avec chapeau à la sortie

Nous vous attendons nombreux !

Distribution des sapins de Noël

Samedi 12 décembre dès 10h30 au pressoir

Cette année encore, la commune procédera à la distribution des sapins qui auront été préalablement commandés jusqu'au lundi 7 décembre au plus tard auprès de Monsieur Didier Fiaux (079 403 64 22) ou par e-mail à admin@hermenches.ch en précisant la grandeur :

Petit jusqu'à 1 mètre

Moyen jusqu'à 1.80 mètre

Grand plus de 1.80 mètre

Comme cette année, nous devons acheter ces sapins auprès du groupement forestier, nous encaisserons la modeste somme de frs 10.- par arbre.

Fondue de Noël

Samedi 12 décembre dès 11h30 au battoir

Le Groupe Animation vous propose La Fondue de Noël,
à un prix sympa
Nous comptons sur vous !!

Le Groupe Animation

Fête de Noël villageoise

Vendredi 18 décembre dès 19h00 au battoir

Monsieur le diacre Bernard Gobalet délivrera le traditionnel message de Noël aux enfants et à leur famille.

L'animation sera assurée par le chœur d'hommes « Les Mecs'connus ». La commune offrira le verre de l'amitié. Nous remercions les personnes qui auront la gentillesse d'apporter, gâteaux, salés, sucrés, selon leurs convenances.

Culte de la paroisse dimanche 20 décembre à 10h00

Le dernier culte de l'Avent sera célébré au battoir d'Hermenches par le pasteur Bernard Martin pour toute la paroisse.

Il se terminera par un sympathique apéritif offert à tous les participants.

Crêpes party Dimanche 6 février 2016 dès 12h00 au battoir

A l'occasion de la Chandeleur le groupe Animation vous propose une
crêpe party au battoir des 12h00

Crêpes salées et sucrées à prix sympas
Buvette sur place

On vous attend nombreux
votre groupe Animation

Elections communales générales dimanche 28 février 2016

Le corps électoral est appelé à renouveler les autorités communales pour la :

législature 2016—2021

Cette législature commencera le 1er juillet 2016 pour se terminer le 30 juin 2021

Le scrutin pour l'élection des membres de la Municipalité et du (de la) Syndic(que) aura lieu en un seul jour le dimanche 28 février 2016.

L'élection est ouverte aux personnes de nationalité suisse ou étrangère, régulièrement domiciliées dans la commune et qui remplissent les conditions définies par la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP).

Les dépôts de candidatures doivent être effectués auprès du greffe municipal entre le lundi 4 janvier 2016 et le lundi 11 janvier 2016 à 12h00 précise. Les formulaires de liste sont à dispositions auprès du greffe municipal.

Pour le surplus, prière de consulter l'arrêté de convocation affiché au pilier public